



**AGIR ENSEMBLE**  
POUR LES DROITS HUMAINS

FICHE STRATÉGIQUE N°1

# ÊTRE DÉFENSEUR·E DES DROITS HUMAINS AU QUOTIDIEN

**Agir dans l'adversité, s'engager malgré les risques : un équilibre entre courage, protection et collectif.**

# EXERCER SES DROITS, MALGRÉ LES RISQUES

À travers le monde, les défenseur·es des droits humains (DDH) agissent avec courage pour dénoncer les abus, soutenir les communautés et promouvoir la justice. Ce document propose un éclairage synthétique sur les risques qu'ils-elles affrontent, les obstacles qu'ils-elles surmontent, et les leviers d'action à renforcer pour mieux garantir leur sécurité et leur capacité à agir. Il s'adresse à toute personne engagée dans la solidarité internationale, les droits humains ou les politiques publiques de protection.

Les DDH opèrent dans un contexte marqué par des défis politiques et juridiques croissants, face à des répressions sévères : lois restrictives, diffamations, menaces, arrestations arbitraires et assassinats. Les défis auxquels ils-elles sont confronté·es sont généralement d'ordre financier, juridique, politique, et s'accompagne bien souvent de l'absence de soutien du gouvernement dans leur pays respectif.

Toutefois, ces contraintes n'empêchent pas la solidarité internationale de se mettre en place pour leur apporter une aide matérielle, juridique et psychologique. Parce qu'ils-elles sont des agents de changement, les DDH méritent des conditions de travail meilleures qui allient sécurité matérielle et financière, dans un environnement plus serein et propice à la cohésion sociale.

**Malgré ces entraves, les DDH continuent d'agir, porté·e·s par leur engagement et leurs réseaux de solidarité. Leur capacité d'action dépend néanmoins de la reconnaissance collective de leur rôle et de la mise en place de systèmes de protection adaptés.**



“ Ce n'est pas la répression des méchants qui fait mal mais le silence des bons (Martin Luther King). ”

# LES DÉFIS ET PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉS

Les DDH sont régulièrement la cible de menaces, d'intimidations, de lois répressives, d'arrestations arbitraires, voire d'assassinats. Ils-elles doivent en permanence composer avec plusieurs niveaux de risques : piratages, menaces physiques, isolement, pression psychologique. Leurs vies sont fragmentées entre urgence, résilience et précarité. Voici résumées ci-dessous les problématiques qu'ils doivent dépasser pour assurer leur rôle politique et social.



## 1 - STATUTS JURIDIQUES ET NEUTRALITÉ POLITIQUE

Les DDH doivent naviguer entre différents statuts juridiques pour protéger leurs actions et maintenir leur légitimité. Parfois, comme en Côte d'Ivoire, l'Etat a voté une loi sur la protection des DDH.

Dans d'autres Etats, comme à Madagascar ou au Togo, des projets de loi existent mais n'aboutissent pas. Quoiqu'il en soit, les Etats cherchent à promulguer des lois qui limiteraient la définition de défenseur-es telle que définie par l'ONU. A cela s'ajoute une injonction à la neutralité des DDH qui pose question.

Le propre d'un DDH est justement de parler et d'exprimer une voix critique alors que les autres ne le peuvent pas (cf. notion de courage). Pourtant, dans les dialogues avec les Etats, les institutions internationales et parfois les ONG internationales, revient régulièrement une injonction contradictoire : être engagé tout en étant neutre "politiquement".



## 2 - COURAGE ET ANIMATION D'UN COLLECTIF ROBUSTE

Le courage est une qualité fondamentale, permettant aux DDH de faire face aux menaces physiques et psychologiques.

Malgré la peur, ils-elles avancent et agissent. Parfois, la gestion d'une association peut freiner la témérité des DDH, car cela oblige à trouver un équilibre entre les décisions centralisées et l'autonomie locale, tout en gérant les ressources financières limitées. Les contraintes organisationnelles peuvent avoir un double impact : protéger en offrant un cadre et une projection stratégique, mais peuvent aussi enfermer dans une routine ou dans des logiques bureaucratiques. A cela s'ajoute une tension présente dans d'autres écosystèmes associatifs autour de la frontière entre engagement militant et obligation professionnelle.



## 3 - ÉQUILIBRE PSYCHOLOGIQUE, SÉCURITÉ ET PROTECTION

Les DDH adoptent une vision holistique de leur protection, couvrant les menaces et risques numériques, physiques ou psychosociaux. Aujourd'hui, ces acteur-ices doivent construire un bouclier numérique contre les piratages et la surveillance, tout en maintenant une vigilance constante face aux menaces physiques. Ils-elles doivent agir dans un monde complexe, où les droits sont en recul et les moyens pour agir aussi, tout en préservant l'équilibre psychologique et en cultivant des liens affectifs solides pour éviter l'isolement et assurer la pérennité de leurs actions.

# DIVERSITÉ DES PROFILS, INÉGALITÉS DE PROTECTION

Certains groupes sociaux font face à des risques accrus, en fonction du contexte politique de chaque pays. La méconnaissance des textes protecteurs et la stigmatisation politique fragilisent la reconnaissance sociale et juridique des activistes et renforcent les risques de répression. Les groupes les plus vulnérables au sein des DDH incluent les femmes, les défenseur·es de l'environnement, les personnes LGBTQ+, les personnes handicapées et les minorités ethniques. Les femmes défenseuses sont souvent confrontées à des obstacles spécifiques, tels qu'un accès limité aux postes décisionnels et des pesanteurs culturelles, ce qui les rend plus vulnérables aux menaces et à l'isolement.

Les personnes LGBTQ+ font face à une stigmatisation accrue et à des risques élevés de violence en raison de leur orientation sexuelle ou identité de genre, particulièrement dans les contextes où les droits LGBTQ+ ne sont pas protégés. Contrairement à d'autres groupes, la notoriété ou la visibilité à l'international de leur action peut être contreproductive et conduire à davantage de stigmatisation. Les minorités ethniques, quant à elles, sont souvent ciblées par des discriminations systémiques et des violences, exacerbées par des conflits locaux ou des discours politiques haineux. Ces groupes sont particulièrement exposés en raison de leur position à l'intersection de multiples formes de discrimination, ce qui augmente leur vulnérabilité face aux attaques et réduit leur accès aux ressources et à la protection.

Enfin, notamment à Madagascar, les défenseur·es de l'environnement sont ciblés, jusqu'à l'assassinat, lorsqu'ils-elles s'opposent à des projets de développement économique à l'impact environnemental désastreux qui mêlent enjeux financiers et politiques à haut niveau. Vivant en milieu rural, ils-elles sont plus isolé·es et donc moins facilement protégeables.



## LES FEMMES DDH

Souvent cantonnées à des rôles secondaires, elles subissent des violences genrées spécifiques (harcèlement sexuel, menaces contre leur famille) et peinent à accéder aux espaces de décision, souvent dominés par des hommes. Ces discriminations les isolent davantage, limitant leur capacité à mobiliser des soutiens.



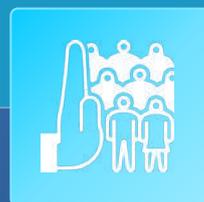
## LES PERSONNES LGBTQ+

Leur militantisme est criminalisé dans plus de 70 pays. Ils-elles subissent des menaces de mort, des violences sexuelles correctives, ou des campagnes publiques de diffamation. Leur visibilité, parfois imposée, peut accroître les risques au lieu de les réduire.



## LES DÉFENSEUR·ES DE L'ENVIRONNEMENT

En particulier dans les zones rurales, ils-elles s'opposent à des intérêts économiques puissants. Leur isolement géographique les rend difficilement joignables et donc moins protégeables. Certain·es paient cet engagement de leur vie.



## PERSONNES ISSUES DE MINORITÉS ETHNIQUES OU EN SITUATION DE HANDICAP :

Souvent invisibilisé·es dans les espaces militants, ils-elles subissent des discriminations systémiques qui réduisent leur accès aux ressources, à la représentation, et à la protection. Le cumul de ces discriminations accroît leur précarité et leur exposition aux attaques.

# CINQ LEVIERS POUR MIEUX SE PROTÉGER

Pour continuer à agir malgré les menaces, les DDH ont besoin de stratégies de protection efficaces et adaptées à leurs réalités. Ces leviers, issus d'expériences de terrain, montrent comment renforcer leur résilience, assurer leur sécurité et préserver leur capacité d'engagement, en conjuguant solidarité, ancrage local et dispositifs durables.



## RESTER CONNECTÉ·E À SA BASE

Le/la DDH doit rester connecté·e à son groupe, à sa communauté ou aux citoyen.ne.s pour parvenir à prendre le pouls de la société et agir avec force. Il/elle doit veiller à maintenir ce lien de redevabilité avec les associations et citoyen.ne.s de base, surtout lorsqu'il/elle prend des responsabilités associatives et professionnelles qui peuvent l'éloigner du terrain.



## TROUVER L'ÉQUILIBRE ENTRE VISIBILITÉ ET DISCRÉTION

Un.e DDH doit concilier la reconnaissance de son travail, essentielle pour sa protection (le parasol de la protection), avec la discrétion nécessaire à sa sécurité face à des autorités et un environnement de plus en plus menaçant et hostile.



## ASSOCIER URGENCE ET DURABILITÉ

Les expériences montrent que la mise en place de réseaux d'alerte rapide couplée à des pools d'avocat.e.s spécialisé.e.s permettent une réponse efficace aux urgences, comme en témoigne le succès de campagnes médiatisées qui allient pression internationale et solutions concrètes. D'autre part, les programmes de relocalisation (installation dans une autre ville, région ou pays de manière temporaire) doivent systématiquement intégrer des volets de réinsertion durable (activités génératrices de revenus, accompagnement psychosocial) pour dépasser le cadre des mesures temporaires et éviter que les DDH se retrouvent dans des situations de précarité et d'incapacité d'agir.



## COMBINER FORMATION CIBLÉE ET FINANCEMENT ADAPTÉ

Le développement de formations ciblées (sécurité numérique, instruments juridiques) doit s'accompagner de mécanismes de financement flexibles couvrant à la fois les situations d'urgence et les coûts structurels, ce qui permet aux DDH de concilier action immédiate et stratégie à long terme, particulièrement crucial dans des contextes où les ressources externes restent aléatoires et insuffisantes.



## FAVORISER LA CO-CONSTRUCTION ET L'INCLUSIVITÉ

La co-construction systématique des projets avec les DDH au niveau local et le déploiement d'un plaidoyer multi-niveaux s'avèrent essentiels pour équilibrer ancrage territorial et influence internationale, tout comme la création d'espaces non-mixtes de formation au leadership féminin et la sensibilisation aux biais genrés sont indispensables pour briser les plafonds de verre persistants dans ce milieu.



**AGIR ENSEMBLE**  
POUR LES DROITS HUMAINS

# POUR ALLER PLUS LOIN

**MOOC D'AGIR ENSEMBLE POUR LES DROITS HUMAINS DISPONIBLE SUR SON SITE INTERNET (AEDH) COMPORTANT 4 MODULES :**

- Introduction aux droits humains et à la protection des DDH
- La sécurité physique des DDH
- La sécurité numérique des DDH
- La prévention des risques psycho-sociaux associés à une activité de défense des droits humains

**ÉTUDE "LA PROTECTION COLLECTIVE DES DDH : UNE POSSIBILITÉ POUR L'AFRIQUE ?" PRODUITE DANS LE CADRE DU PROJET DÉFENSEUR.ES :**

- [Étude] La protection collective des défenseur.es des droits humains: Une possibilité pour l'Afrique ?

**SÉRIE DE 4 PODCAST DU PROJET DÉFENSEUR-ES ISSUS DE LA CAPITALISATION :**

- Podcast 01 : Le sentiment de protection d'un.e DDH
- Podcast 02 : L'appartenance au réseau DDH
- Podcast 03 : C'est quoi un.e bon.ne défenseur.e ?
- Podcast 04 : La redevabilité